

Liberté Égalité Fraternité

La Ministre

Paris, le 13.04.23 000758 CH

Madame la Présidente,

Je vous remercie de votre lettre dans laquelle vous m'interrogez sur ma position quant à la résolution du Conseil Rhénan du 5 décembre 2022 (« Pour une coopération franco-allemande au niveau national axée sur les solutions et les compromis »). Cette résolution me paraît refléter les principaux enjeux de la relation franco-allemande, en particulier dans la situation de crise internationale causée par l'agression russe en Ukraine.

Le Conseil Rhénan, au travers de ce texte, appelait de ses vœux la tenue du prochain Conseil des ministres franco-allemand (CMFA), qui comme vous le savez, a eu lieu le 22 janvier dernier. Cette date est hautement symbolique pour notre relation bilatérale car elle marque la célébration des soixante ans du Traité de l'Elysée, cadre de la relation d'amitié et de coopération entre la France et l'Allemagne. La déclaration conjointe adoptée à l'issue de ce 23° Conseil des ministres franco-allemand témoigne de la convergence franco-allemande sur nombre de dossiers clés, notamment les questions frontalières. Cette déclaration soutient l'activité économique transfrontalière, à travers par exemple le développement des lignes ferroviaires transfrontalières et l'introduction prochaine d'un billet de train unique binational à destination des jeunes.

En parallèle du Conseil des ministres franco-allemand, les différentes enceintes de coopération transfrontalière, telles que la Commission intergouvernementale tri-nationale du Rhin supérieur (CIG), la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur (CRS), la région métropolitaine tri-nationale (RMT) et bien sûr le Conseil Rhénan, ont favorisé l'émergence de projets renforçant les liens déjà étroits existant entre la France, l'Allemagne et la Suisse. Je pense notamment à l'organisation d'une réunion commune sur la coopération des services de secours entre la CRS et le Conseil Rhénan l'été dernier, qui s'inscrit dans l'approfondissement des accords transfrontaliers facilitant les interventions de ces services de part et d'autre de nos frontières, ou encore au 7° Congrès tri-national climat-énergie de la CRS.

.../...

Madame Brigitte TORLOTING
Présidente du Conseil Rhénan,
Présidente de la délégation française,
Vice-présidente de la Région Grand-Est
Secrétariat permanent du Conseil Rhénan
Rehfusplatz 11
D-77694 Kehl - ALLEMAGNE

De nombreuses initiatives sont également en cours de déploiement grâce au financement européen dans la région du Rhin supérieur. Le Comité de suivi du programme européen Interreg Rhin Supérieur 2021-2027 a ainsi adopté en septembre dernier six nouveaux projets de coopération transfrontalière au service du développement durable de ce bassin de vie francogermano-suisse.

Vous remerciant pour votre engagement au service de la coopération franco-germanosuisse, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Catherine COLONNA